



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Nestlé Waters France

Question écrite n° 121822

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les déclarations du DG de Nestlé Waters dans le monde, qui, lors d'une interview sur France Info, déclarait en effet que la production de l'eau de Perrier, qui se fait actuellement à Vergèze dans le Gard, pourrait désormais s'effectuer ailleurs que sur son territoire originel. Outre l'aveu implicite qu'il a fait d'avoir acheté une marque et non pas un savoir-faire auquel s'ajoute un site faisant vivre tout un bassin d'emploi, se pose une fois de plus le problème de la délocalisation, délocalisation qui toucherait cette fois le domaine de l'agroalimentaire, jusqu'à présent à peu près protégé et stable en France. Il appliquerait, alors un processus, jusqu'alors surtout connu du monde industriel, consistant à acheter une marque, à fermer les sites de production en France, pour produire à moindre frais dans des pays en voie de développement ne connaissant aucune protection sociale avec un droit du travail inexistant, pour revendre ensuite cette production à prix fort sur le sol français afin de dégager des profits énormes qui ne profiteront malheureusement pas à l'économie de notre pays. Parler de « hold-up » économique n'est pas trop fort. Il lui demande donc de bien vouloir prendre une position claire pour sauver le site de production de cette eau prestigieuse, produite et embouteillée à Vergèze depuis plus d'un siècle. Il lui demande de faire un exemple pour freiner cette hémorragie d'emplois qui se répand sur le sol français et européen et pour faire prendre conscience à ces grands groupes qu'ils ont des responsabilités qui touchent à des aspects économiques et humains.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121822

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3482